

Abbaye de SAINT-MAURICE

Vestiges archéologiques de la cour de Saint-Joseph

A. Antonini, décembre 2008

Dans la cour Saint-Joseph, un forage horizontal a été pratiqué au mois de mai 2003 par des spécialistes pour tenter de drainer les catacombes¹. La grande fosse ouverte à cette occasion au pied de l'escalier qui mène au Martolet a révélé l'existence d'importantes maçonneries (fig. 1, plan général provisoire et fig. 2). La présence de ces murs situés à l'ouest des bâtiments conventuels, montre clairement que les vestiges archéologiques s'étendent au-delà de la cour du Martolet, jusque sous le tracé du chemin de fer et même au-delà du tunnel CFF.

Ce constat vaut non seulement pour la cour de Saint-Joseph, mais également pour la zone au pied du rocher, où le terrain se situe plus haut. En effet, vers la fin du XIX^e siècle, le chanoine Pierre Bourban écrit, concernant les vestiges archéologiques découverts sous le tracé du chemin de fer² : « La compagnie exproprie le long de la ligne ferrée et creuse pour les fondations d'un tunnel à élever pour garantir les trains contre les éboulements du rocher. En descendant pour ces fondations, on trouve une couche d'ossements. Des squelettes même dans les fouilles faites de l'autre côté de la voie ferrée. Près du rocher, du côté de l'abbaye : un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et une légère couche rouge)³ ; au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. A 0,15 m au-dessus de ce pavé, un autre de même genre, mais il ne s'étend pas très loin. J'ai trouvé dans ces débris deux ou trois moulures d'un assez bon style, en marbre jurassique. » Les vestiges entrevus par le chanoine font sans doute partie d'un complexe funéraire (mausolées) aménagé avec soin et doté d'au moins deux sols de mortier consécutifs.

Les vestiges de la cour Saint-Joseph découvert en 2003

La tentative de réguler le débit d'eau qui s'écoule dans les catacombes par un forage horizontal percé sous le tracé du chemin de fer a été mise en œuvre en juin 2003. Une large fosse (L. 8.0 ; l. 2.50 ; p. 1.50 m) a d'abord été excavée à l'ouest de l'escalier qui mène au Martolet (fig. 2) pour permettre l'installation des machines. Le forage a été effectué horizontalement sous la voie de chemin de fer. Le trépan s'est arrêté contre le rocher à treize mètres de la fosse. Ensuite, une tranchée étroite (L. 7.0 ; l. 0.40, p. 0.80 m) a été creusée pour permettre d'évacuer l'eau ainsi captée vers le canal traversant sous l'Abbaye. Si

¹ Après ces travaux, aucune diminution du débit et du niveau des eaux s'écoulant à travers l'Abbaye n'a été constatée. Fin 2008, le problème de l'assainissement des catacombes demeure entier et attend toujours une solution.

² BOURBAN Pierre. Notes sur nos fouilles archéologiques de Saint Maurice. Journal de fouille : 1896-1899. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.

³ Il s'agit d'une chape de mortier à la chaux coulée sur un radier de pierres. La surface de ce sol était teintée de rouge par une couche de tuiles concassées. Une technique souvent utilisée durant le premier millénaire pour la finition de sols.

les travaux ont permis de mieux connaître le relief du rocher au niveau de la nappe phréatique, ils n'ont en revanche pas influencé le niveau de l'eau dans le couloir des catacombes.

Observations dans la grande fosse

Dans la grande fosse ouverte pour l'installation des machines de forages, six maçonneries ont été repérées. Elles sont conservées en moyenne sur une hauteur maximale de 0.80 m, la semelle de fondation des murs les plus profonds se situant vers 416.30 m ü. M., celle des murs les plus hauts vers 417.00 m.

Le mur M521 observé dans les profils nord et sud de la fouille constitue la structure la plus massive. Cette maçonnerie, large de 130 cm à la base, pourrait constituer avec le mur perpendiculaire M526 (l. 0.70 m) repéré dans le profil oriental de la fosse, le groupe de vestiges le plus ancien. La semelle de ces fondations se situe au fond de la fosse de forage.

Sur l'arasement de ces maçonneries ont été construits le mur M525, apparu dans le profil oriental, et les deux murs M522 et M523 formant un angle lié (fig. 3). La semelle de fondation de ces maçonneries se situe environ 60 cm au-dessus que celle de la phase de construction plus ancienne. Une troisième période de construction est indiquée par la maçonnerie peu profonde M524 (l. 0.50 m, p. 0.40 m), dont l'arase est tronquée par le bitume de la cour.

Observations dans la petite tranchée pour la conduite d'évacuation

Dans la tranchée creusée pour la pose d'une canalisation (profondeur 0.40 m), deux maçonneries formant un angle droit sont apparues (M519 et M520). Ces maçonneries massives (l. 1.0 m) ont été observées sur une hauteur de 0.40 m (fig. 4).

La séquence stratigraphique de part et d'autre des deux murs témoigne d'une zone inondée – sans doute en relation avec la résurgence toute proche de la source – où l'eau a stagné. Les sédiments repérés au nord-est du mur M520 et à l'intérieur de l'angle sont antérieurs à la construction des deux murs. Il s'agit de deux niveaux d'argiles compactes brunes et grises, scellées par une fine couche de limon noir argileux et d'un niveau irrégulier de tuf précipité sur place. Les niveaux repérés à l'ouest du mur M519 recouvrent la démolition de cette maçonnerie et témoignent d'un terrain humide, sur lequel des matériaux organiques ont pourri. Une fosse qui perturbe ces dépôts est comblée par de l'argile.

Considérations

A l'heure actuelle, il est difficile de préciser la valeur des vestiges apparus. Les maçonneries, bien que vues sur une très petite surface, attestent cependant que des bâtiments, ou des enclos maçonnés occupaient jadis la cour Saint-Joseph. Ces constructions étaient peut-être liées à l'exploitation de la source. Le tuf précipité sur place témoigne en effet de la proximité de la résurgence. Ces vestiges sont vraisemblablement antérieurs au XVIII^e siècle, si l'on considère l'orientation des maçonneries (elles dévient d'environ 45° par rapport à la façade occidentale de l'Abbaye) et l'absence de bâtiments à cet endroit sur une lithographie de Thomas Baeck daté de 1730.

Les vestiges repérés dans la cour St-Joseph en 2003, la citerne encore utilisée de nos jours et dont le captage (réservoir avec système d'adduction) semblerait remonter à l'époque romaine, les locaux funéraires adossés au rocher repérés par le chanoine Bourban, ainsi que la proximité immédiate des sanctuaires du Martolet montrent de manière évidente que chaque intervention dans le sous-sol de la cour Saint-Joseph devra faire l'objet d'une intervention archéologique.

Figures :

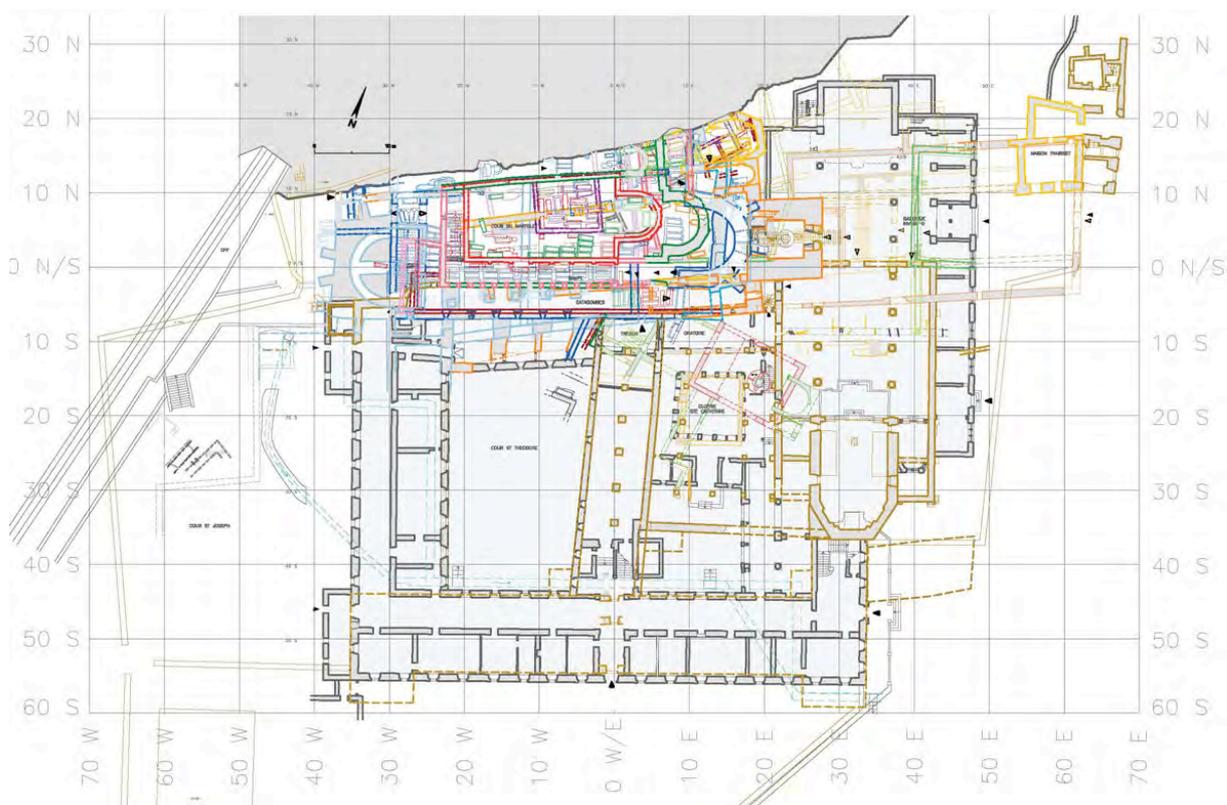


Fig. 1 Plan provisoire des vestiges archéologiques.



Fig. 2 La grande fosse ouverte en mai 2003 pour l'installation des machines de forage, profil occidentale. (Bureau Tera sàrl)



Fig. 3 La grande fosse ouverte en mai 2003 pour l'installation des machines de forage, profil nord. (Bureau Tera sàrl)



Fig. 4 Maçonneries apparues dans la petite tranchée de canalisation. (Bureau Tera sàrl)